

6021

15 DEC. 1982

DECLARATION INITIALE d'une ASSOCIATION

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES
07 DEC 1982
ARRIVÉE

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES
07 DEC 1982
ARRIVÉE

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite "

dont le siège est à MAIRIE DE Saint-Maixent-l'Ecole

Cette association a pour objet :

Offrir à la population, aux jeunes comme aux adultes des activités récréatives, éducatives et culturelles variées.

Le personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

Président : M. Marie -D. DESILLE née à 12 - 08 - 1952
le Saturnin du Limet 53 de nationalité Française
domicilié à Battreau - Saint-Martin de Saint-Maixent
exerçant la profession de éducatrice

Vice-Président : M. Annie MARTIN née à Saint-Sauvant
le 25 - 3 - 1951 de nationalité Française
domicilié à Saint-Sauvant- 86
exerçant la profession de : Préparatrice- Pharmacie

Trésorier : M. Gérald MARTIN né à Saint-Maixent 79
le 01 - 03 - 1952 de nationalité Française
domicilié à Saint-Sauvant - 86
exerçant la profession de Aide - Comptable

Secrétaire : M. Josiane BRENON né à Cherveux
le 23 - 02 - 1948 de nationalité Française
domicilié à 8, rue de la SEPE - CHAURAS 79
exerçant la profession de rédactrice.

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Saint-Maixent , le 21 - 11 - 82

La Présidente
[Signature]

Le Vice-Président
[Signature]

Le Trésorier,
[Signature]

Le Secrétaire,
[Signature]